



Le groupe de gauche du Conseil départemental de la Creuse
opposé aux « mesures antisociales »

LA MONTAGNE

Le groupe de gauche du Conseil départemental de la Creuse opposé aux « mesures antisociales »

**La gauche du Conseil départemental souhaite
faire la démonstration que les décisions de la
majorité n'étaient pas forcément nécessaires.**

Article inclus dans votre abonnement

Par Sanchez Virginie

Publié le 20 septembre 2025 à 14h04 •



Le groupe de gauche du Conseil départemental de la Creuse opposé aux « mesures antisociales »



Les élus du groupe d'opposition de gauche au Conseil départemental.

[Écouter l'article](#)

00:00

«Des mesures antisociales. ». Jean-Luc Léger est rentré directement dans le vif du sujet lors de la conférence de presse des élus du groupe de l'opposition du Conseil départemental, hier.

Sa cible, le train de décisions d'économies adoptées par le Conseil départemental en séance plénière du mois de juillet. Pour lui, ces choix ne s'imposaient absolument pas compte tenu de la manne financière que représente la vente du centre de vacances de Saint-Palais-sur-Mer.

« Des coupes sombres dans le budget du Conseil départemental que nous n'avons



Le groupe de gauche du Conseil départemental de la Creuse opposé aux « mesures antisociales »

pas votées car il nous semble que ce sont des choix politiques et que les économies qui vont en découler ne sont peut-être pas si utiles et urgentes que cela dans le sens où le Département doit recevoir l'an prochain 7 millions d'euros. »

« Un mauvais coup »

En clair, l'opposition du Conseil départemental ne souhaite pas que des économies soient réalisées sur le dos de la jeunesse et de l'enfance et illustre son propos par deux exemples concrets : « "Collège cinéma" est un dispositif qui permettait aux établissements de se faire rembourser par le Conseil départemental les sorties du collège jusqu'au cinéma, la Creuse en compte peu, ce qui nécessite un peu de transport qui coûte de plus en plus cher. Cela permettait de surcroît aux enfants de se familiariser avec le 7e art ».

Jean-Luc Léger pointe également du doigt la suppression de la prise en charge des sorties éducatives. « On a des enfants chez nous qui n'ont pas beaucoup de sorties, de vacances et sont issus de milieux fragiles, c'est encore un mauvais coup qui leur est porté. »

Pour Isabelle Pénicaud, c'est tout un système qui s'en trouve ébranlé. « Cela remet en cause des partenariats avec l'Éducation nationale et cette ouverture d'esprit dont nos enfants manquent cruellement. L'école, ce n'est pas seulement instruire, apprendre et noter. »

Mais ce qui a le plus heurté le groupe de la gauche au Conseil départemental reste la mise aux oubliettes des allocations cantine pour les familles les plus défavorisées qu'il qualifie « d'indécente ».

« Les allocations cantine ou bien un tour de France ? »

Et de mettre en balance ces attributions et les courses cyclistes accueillies ces deux dernières années en Creuse : « Qu'est ce qui est le plus facultatif quand il faut faire des choix, les allocations cantine ou bien un tour de France ? La participation financière du Conseil départemental s'élève à 68.000 euros en 2025 pour le tour de France féminin, à 90.000 euros l'année précédente pour le tour masculin ».

Le groupe de la gauche estime que ce choix de toucher aux dispositifs de cohésion du territoire reflète une vue à court terme : « Cela ne participe pas à une politique d'accueil du département ».

Autre domaine de compétence du Département évoqué, cher à Marie-France Galbrun, la protection de l'enfance. « Nous avons travaillé sur un schéma départemental quand on était dans la majorité, souligne-t-elle, et je n'ai pas



Le groupe de gauche du Conseil départemental de la Creuse opposé aux « mesures antisociales »

connaissance qu'il ait été actualisé alors que beaucoup de jeunes gens sont en grande difficulté dans le département. J'aurais souhaité qu'il y ait un gros travail de fond sur ce sujet. »

La protection de l'enfance jugée essentielle

Jean-Jacques Lozach est de son avis : « Les enfants sont accueillis, soit dans des structures, soit dans des familles et il y a à l'évidence une multiplication des dysfonctionnements ces dernières années, on demande ainsi à l'exécutif une reprise en main de ce service, a minima on voudrait un état des lieux ».

« L'autre mesure que nous dénonçons, poursuit Jean-Luc Léger, c'est la suppression de cinq centres d'exploitation (qui abritent le matériel et le personnel pour l'entretien des routes) ; en jeu, la perte de proximité entre les lieux : on va perdre en réactivité, en délai d'intervention. »

Enfin, pour conclure, le groupe s'est attardé sur le domaine de la santé : « Nous dénonçons très fortement le sort réservé à la radiothérapie à l'hôpital de Guéret. Mettons-nous tout en œuvre pour faire évoluer la situation ? ».